

Modeste contribution méthodologique et un peu philosophique sur le projet E-CHO

YVES SALANAVE-PÈHE

Conseiller départemental
et ancien maire de Monein

Les élus du bassin de Lacq et ceux des collectivités environnantes sont actuellement sommés de se prononcer de manière binaire sur une question qui paraît essentielle : pour ou contre le projet E-CHO porté par Elyse Energy. La réponse doit être immédiate et claire, elle ne souffre pas de nuances.

J'ai essayé, à ma modeste mesure, par une forme de pas de côté, de sortir de cette injonction, et de creuser ce sujet qui est important pour l'avenir de notre bassin mais aussi – de manière beaucoup large – qui pose des questions pour notre société et son avenir et l'idée que l'on s'en fait. J'ai lu à peu près toute la littérature (au moins ouverte) qui traitait des différents aspects de ce dossier de création d'une plateforme multicarburants bas carbone produits localement, j'ai questionné les acteurs engagés et / ou censés avoir un avis (avec lesquels j'ai fait le plus souvent l'hypothèse de probité intellectuelle qui était la mienne). Bref, j'ai tenté de me faire ma propre idée, « objectivement ». Suite à ma quête de « vérité » pendant deux ans par ma méthode solitaire, j'avoue que je reste avec plus de questions que de réponses. Trop d'angles morts restent en suspens, ils concernent souvent des interrogations graves, qui ne supportent pas de simplisme à grands coups de « y'a qu'à » ou de « faut qu'on ». J'ai quand même acquis une certitude : nous, élus du bassin historique de Lacq, ne pouvons pas nous faire une opinion à la seule aune des retombées réelles ou supposées (favorables ou défavorables) uniquement pour notre territoire ou – pire – trans-

poser paresseusement l'aventure industrielle qui fût la nôtre depuis 75 ans avec la découverte du gisement qui a assuré notre prospérité. Nous sommes dans un monde radicalement différent, aux défis économiques, sociaux et environnementaux autrement vitaux.

« Suite à ma quête de « vérité » pendant deux ans, j'avoue que je reste avec plus de questions que de réponses. »

À la réflexion, derrière le projet E-CHO, trois types de questions lourdes sont posées.

La première : quelle est la viabilité économique du modèle économique incarné par E-CHO ? Quel est l'avenir de la filière de l'hydrogène verte qui sous-tend toute la démarche d'E-CHO ? Lancée à grands coups de communication gouvernementale en septembre 2020, la stratégie nationale de « décarboner l'industrie et rendre compétitive la filière française de l'électrolyse, décarboner la mobilité lourde et d'acquérir un haut niveau de compétences » est-elle toujours d'actualité ? En effet, seulement cinq ans après, les obstacles et autres barrières robustes sont apparus. Ils sont nombreux. L'indice le plus sûr : les grands groupes, qui devaient se précipiter suite aux incitations financières de l'Etat, même si dans certains cas ils sont rentrés dans le capital des start-up et même se sont investis dans des projets de grande taille à des fins de décarbonation de l'industrie lourde, ne se sont pas pleinement investis dans cette filière de la mobilité décarbonée, contrariant le né-

cessaire changement d'échelle pour couvrir les besoins.

La demande des fournisseurs de carburants n'est de toute façon pas prête pour le moment à accepter la hausse des coûts liée au passage des énergies fossiles aux énergies décarbonées. On tourne en rond... La réponse à cette première question appartient bien sûr à Elyse, mais, dans l'univers capitaliste qui est le nôtre, c'est le marché qui décidera si le projet continuera sa vie. L'horizon, qui comporte de nombreux nuages, est fixé à la fin 2026, date à laquelle devrait commencer la construction de l'électrolyseur et où les porteurs du projet seront avisés si les investisseurs seront ou non au rendez-vous.

La deuxième question existentielle est l'enjeu véritable de ce projet : il est lui-même déterminé par deux débats qui décideront de son acceptabilité. D'abord, quel est le « vrai » bilan en termes de décarbonation réelle à attendre de tout ceci ? Ensuite, quel est le prix à payer en termes de prélèvements et de conséquences sur les « communs » considérés comme les biens collectifs fondamentalement gratuits et accessibles à tous, comme l'eau et / ou le bois et la biomasse pour « nourrir » la machine ? La réponse à cette double question mérite à l'évidence des éclairages techniques, objectifs et indépendants que l'Etat et les services d'instruction du dossier peuvent fournir. L'autorisation administrative prévue pour la fin de cette année 2025 devrait apporter ces éléments. Mais n'oublions pas que la décision définitive doit appartenir aux élus. Elle me paraît devoir être transparente et circonscrite pour garantir la sérénité des échanges et (éventuellement, on peut rêver !) la recherche d'un consensus.

Une attention particulière doit

être apportée à l'évaluation du bilan pour mesurer l'efficacité économique et environnementale de ce projet. Pour cela, il me semble qu'il serait judicieux de se mettre d'accord sur une batterie objective et partagée d'indicateurs de décarbonation la plus large possible (un « référentiel commun »). Je m'explique : il y a bien sûr le différentiel d'émission de carbone avec les énergies fossiles, mais il faut aller plus loin et intégrer également des indicateurs de long terme sur la prise en compte des conséquences sur les ressources forestières et aquatiques concernées.

Pour ce qui est du caractère acceptable ou pas des prélèvements, au-delà de l'inévitable querelle des chiffres et de la variabilité des prévisions de la part du porteur de projet, je suis frappé par le fait que personne ne parle de l'ardente nécessité qui s'attache à une gestion collective et durable de ces « communs » que sont l'eau et le bois / biomasse pour en préserver la durabilité et prioriser les usages en fonction des besoins et surtout des nécessités de leur sauvegarde.

« Bernanos suggère que la véritable condition humaine est l'ennui. Pourtant, nous ne parvenons pas à l'accepter. »

La troisième question nous concerne tous. Elle est fondamentalement celle du monde dans lequel nous souhaitons vivre. Allons-nous continuer ainsi dans cette croyance que la croissance économique est l'alpha et l'oméga de nos choix collectifs, quel qu'en soit son coût

pour des ressources naturelles par ailleurs supposées indéfinies ? Ceci m'a curieusement ramené à une de mes lectures de l'été. Dans son « Journal d'un curé de campagne », Bernanos suggère que la véritable condition humaine est l'ennui. Pourtant, nous ne parvenons pas à l'accepter. Une fois nos besoins primaires assouvis, nous ne savons plus vraiment quoi faire avec notre conscience et nos pensées. Alors, pour éviter l'ennui et la possibilité de se regarder en face, nous alimentons un récit sur nous-mêmes qui est celui de la satisfaction infinie et immédiate. Et comme nous sommes insatiables, si notre cerveau n'est pas régulièrement récompensé, il déprime et tend à l'autodestruction. Nous savons en effet que la névrose obsessionnelle constitue un rempart sérieux contre la dépression.

Le projet E-CHO est une sorte de symbole éclatant de notre époque et de ce modèle de production-consumation dans lequel nous vivons qui a depuis longtemps dépassé les besoins impératifs qui étaient les nôtres. Une fois piégés dans ce cercle vicieux, nous nous persuadons qu'il est impossible d'en sortir car il permet d'assurer la croissance, l'emploi, le progrès... tout en engendrant un cortège impitoyable d'inégalités croissantes ! Voilà tout bêtement, depuis la révolution industrielle, et particulièrement depuis un demi-siècle, la façon que nous avons de nous récompenser et de satisfaire notre cerveau : avoir toujours plus. Mais, problème, cette impasse matérialiste folle peut nous conduire à la destruction pure et simple des conditions mêmes de notre existence. C'est une contradiction majeure dont E-CHO est, probablement à son corps défendant, le révélateur ou le symptôme...